

DOSSIER P. 13

PERSONNES / FAMILLE

XXXII^{es} Rencontres Notariat-Université
 Le règlement judiciaire
 du partage



www.defrenois.fr

ACTUALITÉS P. 5**DROIT INTERNATIONAL PRIVÉ**

Articulation du CSE avec les règles de publicité foncière

IMMOBILIER

La révocation de la promesse unilatérale avant l'expiration du délai d'option n'empêche pas la formation du contrat

ENTREPRISE

Droit d'option du preneur : précisions sur le délai de prescription applicable à l'indemnité d'occupation

RURAL

Non-respect par la SAFER de la formalité convenue pour la levée d'option et caducité de la promesse d'achat

DOSSIER P. 13

PERSONNES / FAMILLE

par *Jean-François Sagaut**Christophe Vernières**Marc Nicod**Hélène Poivey-Leclercq**Thibaut Lépine*et *Olivier Vix*

COMITÉ DE RÉDACTION

DIRECTION ÉDITORIALE

Michel GRIMALDI, professeur émérite de l'université Paris-Panthéon-Assas
Christophe VERNIÈRES, professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Jean-Jacques BARBIERI, agrégé des facultés de droit
Solange BECQUÉ-ICKOWICZ, professeur à l'université de Montpellier
Frédéric BICHERON, professeur à l'université Paris Est - Créteil Val-de-Marne (Paris 12)
Gilles BONNET, notaire à Paris
Séverine CABRILLAC, professeur à l'université de Montpellier
Gérard CHAMPENOIS, professeur émérite de l'université Paris-Panthéon-Assas
Isabelle DAURIAC, professeur à l'université Paris Descartes
François DELORME, notaire à Blérancourt
Cyrille FARENC, notaire à Saint-Martin-en-Haut
Sophie GAUDEMET, professeur à l'université Paris-Panthéon-Assas
Charles GIJSBERS, professeur à l'université Paris-Panthéon-Assas
Daniel GUTMANN, professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)
Mathias LATINA, professeur à l'université Côte d'Azur
Marie-Anne LE FLOCH, notaire à Paris
Marc NICOD, professeur à l'université Toulouse 1 Capitole
Bernard REYNIS, notaire honoraire, président honoraire du CSN, ancien conseiller à la Cour de cassation
Franck ROUSSEL, directeur adjoint du Cridon Sud-Ouest, chargé d'enseignement à l'université de Bordeaux
Frédéric ROUSSEL, directeur général de l'ANC, chargé de mission au CSN
Jean-François SAGAUT, notaire à Paris, président du 111^e congrès des notaires de France
Dominique SAVOURÉ, notaire à Versailles, chargé d'enseignement à l'université Paris-Panthéon-Assas
Bernard VAREILLE, professeur émérite de l'université de Limoges
Frédéric VAUVILLÉ, professeur à l'université Lille Nord de France, conseiller scientifique du CRIDON Nord-Est

CONSEIL SCIENTIFIQUE

Laurent AYNÈS, professeur émérite de l'université Panthéon-Sorbonne (Paris 1)
Jacques COMBRET, notaire honoraire, président honoraire du congrès des notaires de France
Michel GRIMALDI, professeur émérite de l'université Paris-Panthéon-Assas
Hervé LÉCUYER, professeur à l'université Paris-Panthéon-Assas
Cyril NOURISSAT, professeur à l'université Jean-Moulin (Lyon 3), ancien recteur de l'académie de Dijon
Hugues PÉRINET-MARQUET, professeur à l'université Paris-Panthéon-Assas
Christian PISANI, notaire honoraire, président honoraire de la chambre interdépartementale des notaires de Paris
Gilles ROUZET, notaire honoraire, conseiller honoraire à la Cour de cassation, ancien professeur associé à l'université de Bordeaux
Jean-François SAGAUT, notaire à Paris, président du 111^e congrès des notaires de France
Bernard VAREILLE, professeur émérite de l'université de Limoges

RÉDACTION

Revue éditée par Lextenso, 1, Parvis de La Défense - 92044 Paris – La Défense (CEDEX)
P-DG, Directeur de la publication : Bruno Vergé. Directrice générale déléguée : Emmanuelle Filiberti. Rédactrice en chef : L. Ricco.
Rédactrices spécialisées : E. Guérin - C. Burban. Assistante : C. Bardet.
Tél. : 01.40.93.40.43 - Fax : 01.41.08.23.60 - defrenois.redaction@lextenso.fr

Abonnements : Tél. : 01 40 93 40 40 - Fax : 01 41 09 92 10 - abonnements@lextenso.fr -
Tarifs 2023 : Abonnement papier + version feuilletable numérique France : 658,55 € TTC - Étranger : 802,25 €
Abonnement feuilletable numérique France : 311,41 € TTC - Étranger : 305 €
Prix au numéro France : 27,57 € TTC - Étranger : 28 €. Tarifs étudiants : nous consulter.

Annonces et Publicité : Tél. : 01 40 93 40 68 - Fax : 01 41 09 92 07 - benoit.favre@lextenso.fr - Tarifs : nous consulter.

Crédits : Dessin de couverture par Julie Le Cor.
Toute reproduction, même partielle, est interdite, sauf exceptions prévues par la loi.

Le Defrénois peut désormais être cité de la façon suivante : DEF 23 nov. 2021, n° DEF204p8.
Le numéro de type DEF204p8 est un numéro d'identifiant unique permettant de retrouver directement l'article via un moteur de recherche ou sur www.labase-lextenso.fr

Imprimé chez Dupliprint Mayenne - 733, rue Saint Léonard, 53101 Mayenne CEDEX
sur des papiers produits en Autriche (couverture, 0% de fibres recyclées)
et en Allemagne (intérieur, 100% de fibres recyclées), issus de forêts gérées durablement ;
impact gaz à effet de serre pour un exemplaire : 421 g éq. CO₂
CPPAP n° 1127 T 79130 - ISSN : 2116-9578. Dépôt légal : à parution.



ACTUALITÉS P. 5

À LA UNE

DEF21318 ■ Articulation du CSE avec les règles de publicité foncière

ACTES COURANTS - IMMOBILIER

DEF21313 ■ La révocation de la promesse unilatérale avant l'expiration du délai d'option n'empêche pas la formation du contrat

ACTES COURANTS - IMMOBILIER

DEF21314 ■ Interprétation gouvernementale de l'arrêt du Conseil d'État du 13 juin 2022 sur le bénéfice du régime du lotissement

ENTREPRISE

DEF21315 ■ Droit d'option du preneur : précisions sur le délai de prescription applicable à l'indemnité d'occupation

RURAL

DEF21316 ■ Non-respect par la SAFER de la formalité convenue pour la levée d'option et caducité de la promesse d'achat

DOSSIER P. 13

DEF213c7 ■ Le règlement judiciaire du partage : du point de vue du notaire
par **Jean-François Sagaut**

DEF212x3 ■ Le périmètre du partage judiciaire
par **Christophe Vernières**

DEF212I2 ■ Partage judiciaire : le temps de la procédure et les apports de la réforme de 2006
par **Marc Nicod**

DEF212I1 ■ La mise en œuvre du règlement judiciaire du partage : le point de vue de l'avocat
par **Hélène Poivey-Leclercq**

DEF211o4 ■ La mise en œuvre du règlement judiciaire du partage : le point de vue du magistrat
par **Thibaut Lépine**

DEF211p7 ■ Le partage judiciaire en droit alsacien-mosellan : une alternative à introduire en droit général ?
par **Olivier Vix**

VIE PRO P. 40

OFFRES ET DEMANDES P. 44

INDICES P. 48
